



FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE - Secretariat CONVENTION - CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES - Secrétariat

Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'apprête à franchir une étape politique décisive

(Nusa Dua, 3 décembre 2007) – La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui a débuté lundi à Bali devrait marquer un tournant dans les négociations internationales.

Cette conférence de deux semaines, qui constitue la treizième session des 192 Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la troisième réunion des 176 Parties au Protocole de Kyoto, devrait lancer les négociations sur le régime à mettre en place après 2012, année d'expiration de la première phase du Protocole.

- « Les toutes dernières données publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat de l'ONU ont mis un terme au débat scientifique les changements climatiques sont incontestables et ils s'accélèrent », a déclaré le Ministre indonésien de l'environnement et Président de la Conférence, Rachmat Witoelar.
- « Les pays doivent maintenant établir un calendrier de négocation, qui portera sur les principaux éléments du nouveau régime et sur les questions d'organisation et de procédure à régler pour atteindre le résultat voulu », a-t-il précisé.

Le Président a bien insisté sur le fait que la Conférence de Bali ne produirait pas un texte parfaitement négocié sur l'accord visant les changements climatiques.

« Toutefois, lancer les négociations et décider qu'elles s'achèveront en 2009 constitueraient un grand pas et la Conférence serait un échec sans cela », a-t-il ajouté.

Les États ont déjà indiqué qu'un nouvel accord porterait probablement sur l'atténuation des effets – y compris la réduction des émissions associées au déboisement – l'adaptation, la technologie et le financement.

Outre ce processus, plusieurs questions importantes seront examinées à Bali, dont l'adaptation face aux changements climatiques, la gestion et le fonctionnement d'un fonds pour l'adaptation, le transfert de technologie, la réduction des émissions découlant du déboisement et le marché international du carbone issu du Protocole de Kyoto.

Courriel: <u>press@unfccc.int</u> Site Web: <u>http://unfccc.int</u>

UNFCCC/CCNUCC Page 2





« Il est crucial que les pays en développement qui sont vulnérables puissent établir des plans pour se préparer aux impacts à venir », a indiqué le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, M. Yvo de Boer. « Il est tout aussi crucial de s'entendre sur la manière dont le fonds pour l'adaptation du Protocole de Kyoto sera géré pour qu'il puisse commencer à financer de vrais projets », a-t-il poursuivi.

Il faut progresser dans le domaine de la technologie et décider d'un cadre de travail sur la coopération pour les années à venir. Le Groupe d'experts du transfert de technologies aide les pays en développement à se doter d'outils plus propres.

La décision de réduire les émissions issues du déboisement dans les pays en dévelopement devrait comprendre un accord sur la façon de mesurer les émissions évitées, sur les projets pilotes dans les pays visés et sur les moyens dont ils doivent disposer pour y parvenir.

Selon le Secrétaire exécutif de la Convention, les mesures en cours pour renforcer le mécanisme pour un développement propre, qui relève du Protocole de Kyoto, montrent que les pays industrialisés peuvent montrer l'exemple dans les efforts déployés pour faire reculer les émissions mondiales.

- « Le Nord doit agir pour alimenter une croissance propre dans le Sud », a-t-il indiqué. « Il est clair que nous continuerons quelque temps encore à utiliser les combustibles fossiles, mais nous ne pouvons laisser les technologies classiques régner sur le monde ».
- M. de Boer estime que les questions actuellement étudiées dans le cadre de la Convention et du Protocole doivent être rapidement réglées à Bali afin de pouvoir amorcer les négociations sur le processus qui sera en place après 2012.
- « Les Parties doivent se doter d'outils propres à réduire les émissions de manière rentable et à permettre la croissance économique», a-t-il affirmé. « La dernière étape des négociations consistera à fixer les objectifs et à choisir le type d'instrument juridique nécessaire pour que le nouvel accord international soit efficace ».

Personnes à contacter

Porte-parole de la Conférence

John Hay

Mobile:+62(0)81338973501

Fixe: +62 361 77 1404

jhay@unfccc.int

Coordination avec les médias

Axel Wuestenhagen

Mobile: +62 (0)81 337 909 371

Demandes d'interviews

Carrie Assheuer

Mobile: +62 (0) 81 338 973504

cassheuer@unfccc.int

Activités d'information et en ligne

Alexander Saier, Chargé de l'information

Mobile: +62 (0) 81 338 973502

asaier@unfccc.int

UNFCCC/CCNUCC Page 3





Veronika Crowe-Mayerhofer/Judith Adrien press@unfccc.int

Tél.: +62 361 77 0209 Fax: +62 361 77 4154

La CCNUCC

Avec 192 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte pour sa part 176 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 36 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Le mécanisme pour un développement propre

En vertu de ce mécanisme, les projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement et qui concourent au développement durable peuvent générer des unités de réduction certifiée des émissions (URCE). Les pays qui ont souscrit des engagements en vertu du Protocole de Kyoto peuvent acquérir ces unités pour remplir une partie de leurs obligations. Plus de 84 projets destinés à 49 pays sont déjà enregistrés et 1 800 autres sont en cours d'évaluation. Le mécanisme pour un développement propre devrait engendrer plus de 2,5 milliards d'URCE d'ici la fin de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, en 2012, chaque unité correspondant à une tonne de dioxyde de carbone.